

Les VAN DOLRE

Lignée d'Anne VAN DOLRE (Sosa 1013– Génération 10)

1. Anne VAN DOLRE x Mathieu DENIELLE
2. Guillaume VAN DOLRE x Péronne PARMENTIER
3. Pierre VAN DOLRE¹

Etymologie

Non trouvée (VAN DOLRE est aussi écrit VAN DOLLE...)

Notes

Mathieu DENIELLE s'est marié trois fois. Pour déduire que son fils Jacques était fils d'Anne CAN DOLRE, il faut se reporter aux contrats de mariage contractés après le décès d'Anne VAN DOLRE. Le premier mentionne qu'il a eu 4 enfants d'Anne VAN DOLRE et le second qu'il a eu une fille Jenne de Marguerite DUFOUR. Un autre acte du Gros, un échange de 1693, mentionne Jacques DENIELLE, maréchal à Thérouanne, et sa sœur utérine Jenne DE NIELLE.

Une transaction de 1669 permet d'établir qu'Anne était fille de Guillaume lui-même fils de Pierre. D'après deux autres actes à moins que son père se soit marié plusieurs fois, elle devrait être fille de Péronne PARMENTIER

Un transport du 11/02/1588 (n° 22²) mentionne un Pierre VAN DOLRE, receveur de Monseigneur le Comte de Lallaing en la ville d'Aire.

Actes du Gros des Notaires de St-Omer³

Cm du 15/11/1666 n°69

- Mathieu DENIELLES maréchal à Térouane;
- Margueritte DUFOUR jeune fille à marier d'Ecque, assisté de Gilles DUFOUR son frère ;
Apport de l'époux: terres à Térouane, somme à lui due par les héritiers de Guille VANDOLRE d'argent presté, doit aux 4 enfants qu'il a retenu d'Anne VANDOLRE sa première femme;

Cm du 5/1/1671 n°10

- Mathieu DENIELLES maréchal à Térouane, relict en dernières noces de Margueritte DUFOUR et en premières d'Anne VANDOLRE ;
- Florence DENIS jeune fille à marier de feux Nicolas et Louise GRUEL, de ceste ville, assistée de Margueritte DENIS sa soeur

¹ Indiqué fils de Pierre dans ma base Geneanet ; mais non retrouvé dans mes notes. A priori, une erreur de ma part (une lecture trop rapide de la transaction de 1669, mentionnant '*Pierre, fils du dit Pierre*')

² Acte relevé par Philippe DERIEUX

³ Extraits des relevés d'Yves LEMAIRE, à l'exception de l'acte de 1693.

Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

Apport de l'époux : terres, manoir amazé de maison, grange et estables, jardins provenant des successions de ses père et mère ; la moitié de terres qu'il at acheté avec la dite VANDOLRE sa première femme, dont l'autre moitié appartient aux 3 enfants qu'il at retenu d'icelle ; toutes les dites terres situées à Térouane ; il doit aux dits 3 enfants qu'il a retenu de la dite VANDOLRE, et à Jenne DENIELLES sa fille qu'il a retenu de la dite DUFOR, pour rachats mobilières après le trépas de ses dites feues femmes

Echange du 5/5/1693 (n° 7)

Comparurent en leurs personnes Jacques DE NIEL, maréchal demeurant à Thérouanne, d'une part, Jenne DE NIEL, sa sœur utérine, fille à marier, demt en cette ville, âgée de 26 ans et reconnurent que pour leur grand profit, utilité comme dite l'une de l'autre, avoir échangé par cetttes les parties suivantes provenant de la succession de Mathieu DE NIELLES, leur père (...)

Transaction du 13/3/1669 n° 16 à Aire

Jan VANDOLRE de St Omer, Pierre VANDOLRE de Lisel fauxbours de St Omer, Martin WILLAY labour à Fontenes et Jenne VANDOLRE sa femme, Pierre DUFOR de Thérouanne tutteur aux enffans de feu Anne VANDOLRE, Franchois WILLAY mareschal à Enguennegatte et Marie VANDOLRE sa femme, **les dits VANDOLRE enffans et hers de Guillaume quy fut fils et her de Pierre;**

Damlle Marie Anne VENGLAIRE de ceste ville et Mre Anthoine PARMENTIER pbre chanoine et chantre de la collégiale de ceste ville tutteur aux personnes et biens de Jan Franchois et Marie Thérèse VENGLAIRE, iceux VENGLAIRE nepveux et hers de feu Damlle Magdelaine VANDOLRE quy fut soeur et here de Mre Phles, Alexandre, Mre Jacq, Engrand, Margueritte et Jenne VANDOLRE, **iceux VANDOLRE enffans et hers du dit Pierre;**

rocés apparans, les biens délaissés par les successions **des dits Pierre** et Mre Phles, Alexandre, Mre Jacq, Engrand, Margueritte et Jenne VANDOLRE; intervention des Srs Jacq DANNEL, Mre Jan COURTIN eschevins de la dite ville, Mre Franchois WANNIN procureur pensionnaire d'icelle et Pierre DE WIMILLE chastellain du Roy;

rentes que doivent: Mre Pierre DELANNOY pbre et Mre Phles DELANNOY gradué es droix, de ceste ville; terres entre Campaigne et Wardrecq occuppées présentement par Philippe LEFEBVRE provenante de la succession dudit Pierre VANDOLRE;

et comme Pierre VANDOLRE fils du dit Pierre se trouve exhéredié avecq sa pstérité de tous biens délaissés par les dits déffunts en suite du testament du dit feu Pierre fst le16/12/1611.

Bail du 23/10/1661 n° 367

Jan et Pierre VAN DOLRE frères, demeurants en ceste ville; à Mathieu DE NIELLE et Anne VAN DOLRE sa femme, demt à Thérouane; terres au dit Thérouanne

Obligation du 24/2/1646 n° 148

Guille VANDOLLE labourier à Téruanne et Péronne PARMENTIER sa femme à Pierre DUFOR molnier à Téruanne ; une beste chevalinne noir et 6 rasières de bled.

Vente du 10/2/1665 n° 103

Jean VANDOLLE manouvrier demt en ceste ville; Liévin LARTISIEN labourier demt à Rebecque et Baltazart THIRAN tisserant de toile demt à Herbelle, témoins; à Antoine DELANNOY

Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

labourier demt à Clarcq; deniers de la vente d'un manoir amazé de maison et estables, provenant de ses feuz père et mère, à Herbelle (listant à Vincent DELANNOY); terre à Clarcq, eschue au dit VANDOLLE par le trespas de Péronne PARMENTIER sa mère.

Fiche créée le 22/08/2018